



COMMUNIQUE. Février 2018. Les deux GEIQ de l'aide à domicile – Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification - GEIQ ADI Alpin et GEIQ AMS, démarrent en alternance une nouvelle session régionale TISF, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale.

Un engagement fort en Auvergne-Rhône-Alpes pour un métier de TISF en tension

Mobilisés au sein d'un Comité de pilotage régional TISF depuis 6 mois, la Région, Uniformation, les Organismes de Formation concernés, les prescripteurs de l'emploi, les acteurs de la Branche de l'aide à domicile – associations affiliées à ADESSADOMICILE, ADMR, FNAAFP/CSF, UNA - et les GEIQ ont, par leurs travaux et engagements, permis d'activer comme en 2017 deux dispositifs successifs de financement de formation en alternance.

Nos partenaires financiers :



En premier lieu un **CARED collectif** (Contrats d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable), financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet à une cinquantaine de demandeurs d'emploi de signer une convention en qualité de « stagiaire de la formation professionnelle » pour une durée de 4 mois. Puis, à l'issue de ce parcours pré qualifiant, les alternants signeront en juin un **contrat de professionnalisation** de 13 mois avec les deux GEIQ. Dans ce cadre, Uniformation finance la formation et l'accompagnement des salariés des GEIQ. Le diplôme de TISF (niveau IV) sera délivré en juin 2019.



Sur l'ensemble du parcours, les alternants bénéficieront de **400 heures de tutorat** financées et 1 330h de théorie. La formation est dispensée sur plusieurs sites afin d'être au plus près des associations signataires des contrats de professionnalisation. Le GEIQ ADI Alpin a signé une convention de formation avec l'IFTS d'Echirolles (38) et l'ADEA de Bourg en Bresse. Le GEIQ AMS a quant à lui signé avec ADYFOR de Saint Jean de Bonnefond (42) et l'ITSRA de Clermont Ferrand.



Des employeurs mobilisés pour former 50 TISF/an en Auvergne-Rhône-Alpes

Convaincus de la pertinence des formations en alternance, les employeurs de l'aide à domicile et les deux GEIQ confirment par le démarrage de ces sessions la poursuite d'un *dispositif pérenne de cofinancement* de la formation, à hauteur de **50 TISF par an** sur l'ensemble de la région.



Il s'agit ainsi de sécuriser sur plusieurs années les parcours de formation : être dans une logique de cofinancement ; avoir des processus de recrutement, de suivi et d'accompagnement pertinents opérés par les GEIQ ; permettre aux alternants de lever des freins à la formation et à l'emploi (salaire, mobilité, tutorat individuel financé). En proposant dans la durée un partenariat qui a fait ses preuves, les associations d'aide à domicile espèrent résoudre les problématiques d'emploi de TISF et répondre ainsi aux besoins des familles et aux attentes des financeurs, CAF et Départements.